



Feldposttagung 2010
Journée de la Poste de campagne 2010
Giornate della Posta da campo 2010

Bätterkinden
30.04. bis 02.05.2010



Tagung und Wettkämpfe des Schweizerischen Feldpost-Verbandes

Bätterkinder, ein lebendiges, attraktives Dorf, eingebettet zwischen Seeland, Oberaargau, Mittelland und Emmental, angrenzend an den Kanton Solothurn.

Die Ähre im Gemeindegewappen symbolisiert die Kornkammer, die drei blauen Streifen die Flüsse Urtenen, Emme und Limpach, die unsere Gemeinde durchfliessen.

Urkundlich ist Bätterkinder erstmals im Jahre 1243 erwähnt. In der vom eidgenössischen Archivadjuken Albert Jahn herausgegebenen Chronik des Kantons Bern wird u.a. erwähnt; Das grosse und schöne Pfarrdorf Bätterkinder zählte 1827 97 Häuser, liegt am Urtenenbach, der gleich unterhalb des Dorfes im Bätterkindermoos in den Limpach fliesst und am linken Ufer der Emme über welche eine 1847 vollendete neue gedeckte Brücke nach dem gegenüberliegenden Landshut und Utzenstorf führt.

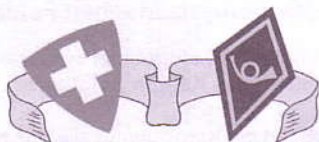
Die Gemeinde Bätterkinder mit einer Gesamtfläche von 1019 ha und einer Höhenlage von 470 m ü. M. liegt westlich der Emme. Im Rahmen der Bezirksreform gehört die Gemeinde Bätterkinder seit dem 1. Januar 2010 der Verwaltungsregion Emmental-Oberaargau bzw. dem Verwaltungskreis Emmental an.

Die Gemeinde Bätterkinder besteht aus den beiden Siedlungsgebieten Bätterkinder und Kräiligen, den Weilern Alp, Holzhäusern sowie den Aussenhöfen Berchtoldshof, Buuchi, Studenacher, oberer und unterer Löffelhof, Neumatt, Niedermatt und Rütli. Die Nord-Süd-Ausdehnung beträgt 7.4 km und wird von sieben Berner und sieben Solothurner Gemeinden umgeben, welche direkt an unserer Gemeinde anstossen. Die gegenwärtige Einwohnerzahl beträgt 3060.

Die Gemeinde Bätterkinder hat sich kontinuierlich zu einem attraktiven, lebendigen und wohnlichen Dorf weiterentwickelt.

Das Organisationskomitee

Präsident			
Sekretär	Adj Uof Markus Hefti	Vize Sekretärin	Rosina Hefti
Vize-Präsident			
Chef Tombola	Wm Hans Käsermann	Vize Tombola	Monika Käsermann
Kassier	Adj Uof Hans Ulrich Kauer	Vize Kassierin	Marlene Kauer
Chef HG	Adj Uof Peter Rutsch	Vize HG	Monika Käsermann
Laufchef	Hptm Peter Eggimann	Vize Laufchef	Thomas Daellenbach
Chef Schiessen	Ueli Knuchel	Vize Schiessen	Gfr Urs Weyermann
Chef Pist Schiessen	Robert Müller	Vize Pist Schiessen	Bernadette Flury
Chef Mat / Ukft	Vinzenz Gerber	Vize Mat / Ukft	Ueli Lüthi
Transporte	Ueli Käsermann		
Rangliste	Wm Harry Bruderermann		
Gästabetreuerin	Vreni Daellenbach		



Tagung und Wettkämpfe des Schweizerischen Feldpost-Verbandes

Sehr geehrte Ehren- und Freimitglieder

Geschätzte Aktivmitglieder, liebe Feldpostkameradinnen- und Kameraden

Es ist uns eine Ehre die Tagung des Schweizerischen Feldpost-Verbandes 2010 in Bätterkinden durchzuführen. Dieser Anlass findet im 2010 bereits zum 70. Mal statt. Zudem ist es die letzte offizielle Teilnahme als Aktivmitglied von unserem ehemaligen Chef, Oberst Bernard Beyeler, welcher sich dann auf Ende Mai 2010 in seinen wohlverdienten Ruhestand zurückziehen darf. Seit Januar ist Oberstlt Fritz Affolter in seine Fusstapfen getreten.

Seit zirka einem Jahr sind wir mit einem motivierten OK am organisieren und koordinieren, damit Ihr bei uns zwei tolle Wettkampftage bestreiten könnt.

Wir freuen uns schon jetzt, möglichst viele Verbandsmitglieder bei uns vom 30. April – 02. Mai 2010 in Bätterkinden begrüßen zu dürfen.

Der OK Präsident Der OK Vize-Präsident
Adj Uof Markus Hefti Wm Hans Käsermann

Chers membres d'honneur et membres honoraires, Chers membres actifs et camarades de la Post de campagne,

La mise sur pied de la Journée 2010 de l'Association Suisse de la Poste de campagne procure au Comité d'organisation, que les soussignés ont l'honneur de présider, beaucoup de plaisir et de satisfaction. Cette manifestation se déroulera à Bätterkinden, en terre bernoise et constituera la 70ème édition. Nous aurons en plus le privilège d'accueillir pour la dernière fois en tant que membre actif notre Chef actuel, le Colonel Bernard Beyeler, qui prendra à la fin mai 2010 une retraite bien méritée. Ayant repris les rênes depuis janvier, le Lieutenant-colonel Fritz Affolter sera également parmi nous.

Depuis plus d'une année, notre CO est à pied d'œuvre pour concocter un programme, afin que vous gardiez le meilleur des souvenirs de votre séjour en notre compagnie à Bätterkinden.

D'ores et déjà, nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux du 30 avril au 2 mai 2010 à Bätterkinden et vous présentons nos plus cordiales salutations.

Le président du CO Le vice-président du CO
Adj sof Markus Hefti Sgt Hans Käsermann

Programme des journées de la Poste de campagne 2010 Bätterkinden

Vendredi, 30.04.2010

18.00 – 22.00h	Point de rendez-vous à la gare de Bätterkinden ou sur la place de parc du bâtiment (SAB). De la gare de Bätterkinden, transport au cantonnement SAB, remise des sacs de couchage, sortie facultative ou souper au restaurant Sternen pour les inscrits	Gare Bätterkinden / SAB
----------------	--	-------------------------

Samedi, 01.05.2010

dès 07.00h	Point de rendez-vous à la gare de Bätterkinden ou sur la place de parc du bâtiment (SAB). Attribution des chambres, remise du programme des festivités, verre de l'amitié, remboursement des billets.	Gare Bätterkinden / SAB
	Inscriptions définitive pour la course de patrouilles Jusque à 10.30h	Inscription sur la place de concours (stand de tir)
07.30 - 08.45h	Déjeuner	Salle à manger cantonnement mag mat (esplanade SAB)
dès 07.30h	Remise du matériel	
09.00 – 16.00h	Lancer de grenades, transport depuis cantonnements	Stand de tir Bätterkinden
09.00 – 11.30h et 14.00 – 16.00h	Tir en stand 300 m et tir au pistolet 25 m	Stand de tir Bätterkinden
12.00 – 13.30h	Dîner	Stand de tir Bätterkinden
1130 – 12.00h	Tir pour la cours des patrouilles	Stand de tir Bätterkinden
13.15h	Rassemblement et information course de patrouilles	Stand de tir Bätterkinden
jusqu' à 17.00h	Restitution du matériel	Cant SAB / foyer des éclaireurs
18.00h	Apéro	Esplanade SAB
selon annoncer du CO 19.00 - 02.00h	Souper et divertissements	Salle à manger SAB

Dimanche, 02.05.2010

07.30 – 08.45h	Déjeuner	Salle à manger cantonnement.
07.15 – 09.00h	Nettoyage du cantonnement, remise des sacs de couchage, dépôt des bagages au mag mat	Cantonement et Mag mat.
09.15h	Assemblée générale suivie du palmarès et apéro	Salle à manger cant Esplanade SAB
12.00h	Dîner	Restaurant Piazza
14.00h	Fin de la journées annuelle 2010	

Après l' apéro, transport à la gare Bätterkinden et ensuite au restaurant où se déroulera le repas de midi
 Personnes de contact: Adj sof Markus Hefti 079 670 54 77 Sgt Hans Käsermann 079 504 85 44

Prescriptions générales concernant le programme de compétition (selon les dispositions de l'état-major du groupe de formation)

1. Uniforme

L'uniforme est obligatoire pour tous les compétiteurs et les fonctionnaires de service. Les invités militaires ont le droit de porter l'uniforme. L'autorisation du port de l'uniforme (voyage d'aller et de retour inclus) est valable depuis le 30 April 2010 à midi jusqu'au soir du 02 mai 2010

2. Discipline

Tous les participants (compétiteurs, fonctionnaires) répondent du droit militaire durant toute la période de port de l'uniforme. Les ordres et les dispositions donnés par les fonctionnaires doivent être strictement respectés, quel que soit le grade militaire de ce fonctionnaire. Un comportement irréprochable est exigé avant, pendant et après la compétition. Une conduite incorrecte ou une tenue non réglementaire entraînent l'exclusion du compétiteur. Des mesures disciplinaires supplémentaires peuvent être réservées.

3. Tenue

- Voyage et entrée en service: tenue de sortie, sac de combat ou bien sac à effets. Les sacs sportifs, valises, etc. ne sont pas admis.
- Compétition: voir dispositions du règlement de compétition.
- Assemblée générale et remise des prix: tenue de sortie, sans arme ni équipement.

4. Remise des prix

Les compétiteurs, qui ne peuvent pas participer à la remise des prix, s'annoncent pour approbation au plus tard jusqu'au début de l'assemblée générale. Dans ce cas, les prix seront envoyés directement au domicile.

5. Sécurité

- Arme et munition: selon l'organisation militaire et le règlement de service, le soldat est personnellement responsable de son arme et de la munition. Il est aussi responsable pour toute perte coupable. Armes et munitions ne doivent jamais être laissées sans contrôle.
- Protection auditive: pendant les tirs, le port des coquilles de protection est obligatoire (pamirs).
Le responsable de l'organisation met à disposition l'équipement de protection nécessaire.
- Véhicules à moteur: Les soldats qui utilisent une moto ou un scooter doivent porter un casque (conducteur et passager).

Règlement des compétitions

Principe

Le règlement est valable dans le cadre des compétitions annuelles. Il est adapté selon le modèle SAT. Des dispositions individuelles peuvent être adaptées par le responsable technique suivant les conditions particulières du lieu. Les modifications sont annoncées dans le programme de l'assemblée générale.

Compétitions

Quatre compétitions ont lieu :

- Tir en stand à 300 mètres avec le fusil d'ordonnance, concours individuel
- Tir au pistolet à 25 mètres avec le pistolet d'ordonnance, concours individuel
- Compétition de jets de corps de lancement, concours individuel
- Course de patrouille par équipe de deux compétiteurs

Un palmarès complet des compétiteurs (y compris les non membres) est établi pour chaque discipline

Tir en stand à 300 mètres

Programme:	2 tirs d'essai, 10 coups individuels sur cible A10, aucune restriction de temps, aucune seconde tentative. Le participant peut choisir de tirer couché avec ou sans appui. Seules les lunettes de tirs sont autorisées comme aide.
Evaluation:	Suppléments pour vétérans de 2 points dès la 60ème année. En cas d'égalité, les points ci-dessous déterminent le classement : c) profondeur du coup d) âge plus élevé du compétiteur
Distinction:	Challenge pour le membre ASPC le mieux classé, distinctions pour au moins le tiers des participants. Les trois premiers compétiteurs peuvent recevoir un prix spécial.

Tir au pistolet à 25 mètres

Programme:	<ul style="list-style-type: none">• 3 tirs d'essai (coup par coup, sans limite de temps), 18 coups sur cible pour pistolet d'ordonnance (rectangulaire, noire, 76 x 45 cm avec zones 6-10), sans seconde tentative.• Programme selon règlement pour le tir en campagne fédéral FST :<ul style="list-style-type: none">○ 3 coups, 20 secondes par coup, montré individuellement○ 5 coups, feu rapide en 50 secondes, montré à la fin○ 5 coups, feu rapide en 40 secondes, montré à la fin○ 5 coups, feu rapide en 30 secondes, montré à la fin• Le participant peut choisir de tenir l'arme à une ou à deux mains
Evaluation :	En cas d'égalité, les points ci-dessous déterminent le classement : a) la meilleure 3 ^e série b) la meilleure 2 ^e série c) la meilleure 1 ^{re} série d) âge plus élevé du compétiteur
Distinction	Challenge pour le membre ASPC le mieux classé, distinctions pour les rangs 1 à 3

Compétition de lancement des corps de jets

Programme:	Chacun des trois jets doit atteindre une cible différente (par exemple cerdes, conteneurs, creux, baies vitrées). Distance entre 15 – 25 mètres. Pas de coup d'essai. Il est permis de recommencer cette épreuve, au libre choix du participant. Dans ce cas de figure, l'intégralité des corps de jets doit être relancée.
Evaluation:	Selon le programme des activités du jour Recommandation de graduation de l'évaluation (par exemple 1 ^{er} jet = 5 points, 2 ^{ème} jet = 3 points, 3 ^{ème} jet = 2 points) Lors d'égalité, les points ci-dessous définissent le classement. d) meilleur « second essai » e) nombre moins élevé de « second essai » f) âge plus élevé
Distinction:	Challenge pour le membre ASPC le mieux classé, distinctions pour au moins le tiers des participants. Les trois premiers rangs peuvent donner droit à un prix spécial.

Course de patrouille

- La compétition comprend une course d'orientation, un concours de tirs au fusil d'assaut, un concours de corps de lancement, des examens spéciaux.
- La composition de la patrouille de 2 personne est libre. Ils concourent et parviennent à l'arrivée ensemble.
- Les ordres des fonctionnaires doivent être respectés. Des manquements au règlement sont passibles de disqualification. Si une équipe abandonne la compétition, les membres doivent s'annoncer auprès d'un fonctionnaire.

Equipement:	La tenue de camouflage ainsi que les cartes de parcours et de contrôle sont remises. Les chaussures sont au libre choix, le fusil d'ordonnance, le matériel d'écriture et le compas sont au libre choix ou remis sur demande.
Course d'orientation:	La course d'orientation est d'environ 8 kilomètres effort. Le parcours précis est donné au départ de la course. Des postes supplémentaires peuvent être installés, dans le but d'octroyer des crédits de temps. Les tirs, lancés de corps de jet et examens spéciaux sont installés selon la configuration du terrain de compétition.
Tirs:	Chaque compétiteur tire 6 coups. Distances et objectifs sont adaptés au terrain. Le commandant de la place de tir attribue les positions et les buts et décide définitivement des coups réussis. Les dérangements de l'arme sont au crédit du compétiteur. Chaque coup réussi donne droit à un crédit de temps. Lorsqu'un compétiteur ne peut pas tirer, sur autorisation du responsable technique, le partenaire peut effectuer les tirs. Dans un cas semblable, seuls 10 coups peuvent être tirés.
Lancer du corps de jet:	Chaque compétiteur lance 3 corps de jet. Les distances et les buts sont adaptés au terrain. Le chef de poste attribue le lieu de lancement et les objectifs et décide définitivement des coups réussis. Sont considérés comme touchés, les coups directs ou la position finale du corps de jet. Chaque coup réussi se traduit par l'octroi d'un crédit de temps.

Examens spéciaux:	L'évaluation des examens spéciaux figure sur le programme des activités ou sur la liste des ordres.
Crédit d'ancienneté:	Des crédits d'ancienneté d'une demi-minute sont portés en compte à partir de 42 ans par année et compétiteur.
Classement:	Le classement tient compte du temps de la course d'orientation et des crédits de points récoltés lors des concours de tirs, lancer du corps de jet, l'examen spécial et l'ancienneté. En cas d'égalité, les points ci-dessous définissent le classement : d) Temps de course net (Temps de la course, déduction faite des crédits de temps des postes supplémentaires) e) Résultats du tir f) Lancer du corps de jet
Distinction:	Tous les participants qui terminent la course reçoivent une distinction. La meilleure patrouille avec deux membres ASPC reçoit un challenge. Pour les 3 premiers compétiteurs des prix spéciaux peuvent être remis.
Arbitrage:	Pour les points litigieux, un arbitrage donne un avis définitif. L'arbitrage est effectué par les responsables techniques, les membres du comité central, le président du comité d'organisation de l'assemblée générale.

24 janvier 2006

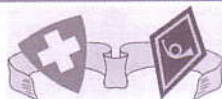
Association suisse de la poste de campagne (SFPV)

Le président

Le responsable technique

sign. Adj sof Gabriel Rudolf

sign. Cap Eggimann Peter



Formulaire d'inscription

Concours et assemblée de l'association suisse de la Poste de campagne,
30.04. – 02.05.2010 à Bätterkinden.

Inscription à renvoyer jusqu'au 10 avril 2010 à :

Adj sof Hans Ulrich Kauer, Sinfonieweg 1, 3308 Grafenried

Grade année nom/ prénom

Adresse NPA/ localité

Est remboursé le prix du billet demi-tarif de plus de Fr.15.00, domicile –
Bätterkinden.

Arrivée à Bätterkinden	<input type="checkbox"/>	vendredi	<input type="checkbox"/>	samedi	<input type="checkbox"/>	dimanche
à.....heures avec	<input type="checkbox"/>	train	<input type="checkbox"/>	voiture	<input type="checkbox"/>	
Participation à la course de patrouilles	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Je chercher un copatrouilleur	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Si non, j'effectue la patrouille avec (nom)						
Heure de départ souhaitée	<input type="checkbox"/>	tôt	<input type="checkbox"/>	mi-journée	<input type="checkbox"/>	tard
Participation au tir en stand 300 m	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Participation au tir avec pistolet 25m	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non

L'inscription pour le lancer de grenades se fera sur la place de concours.

Commande du programme des festivités (sans boissons)

Logement vendredi/samedi	Fr. 12.-
Petit déjeuner samedi	Fr. 10.-
Dîner samedi	Fr. 20.-
Souper et soirée	Fr. 60.-
Logement samedi / dimanche	Fr. 12.-
Petit déjeuner dimanche	Fr. 12.-
Tir en stand 300 m	Fr. 20.-
Tir à 25 m avec pistolet	Fr. 15.-
Dîner dimanche	Fr. 22.-
Don (merci beaucoup)	Fr.

Mon versement sur le compte postal 60-450497-5

Fr.

Réservation de chambres, prendre directement contact avec les hôtels suivants:

Gasthof Bad Kyburg Kyburg-Buchegg www.badkyburg.ch Tel. 032 661 14 22

Hotel Bahnhof Utzenstorf www.da-pedro.ch Tel 032 665 38 38

Gasthof Enge Biberist www.gasthofenge.ch Tel 032 623 70 77

**Invitation au 70^e assemblée generale ordinaire de la association
suisse de la Poste de campagne ASPC
du dimanche 2 mai 2010/09:15h
à Bätterkinden**

Points a traiter

1. Salutations
2. Nomination du compteur de voix
3. Procès verbal de la 6^e AG du 17 mai 2009 a Fribourg paru dans le livret "La Poste de campagne" all 2/09, fr 1/10
4. Rapport annuel du president paru dans le livret "La Poste de campagne" all, fr 1/10
5. Comptes
 - 5.1 Caisse de l'association
 - 5.2 Caisse voyages (les 2 rapports de caisse sont publies dans le livret "La Poste de campagne" 1/10)
 - 5.3 Decompte journées et competitions 2009 Fribourg
 - 5.4 Rapport des verificateurs
 - 5.5 Budget 2010
6. Confirmation des nominations
 - 6.1 Comite
 - 6.2 Verificateur des factures Marco Ludäscher
7. Revision des status

Le projet etabli par le comite en collaboration avec les membres d' honneur a ete envoye a tous les membres avec le livret special 1 "La Poste de campagne" en janvier 2010.

 - 7.1 Requetes des membres
(celles-ci doivent etre soumises par ecrit au president d' ici le 19.04.2010)
8. Requetes
 - 8.1 Requetes du comite central Le comite central formule la requete suivante: Proposition de nomination par l'assemblee generale du colonel Bernard Beyeier, C P camp de l'Armee jusqu'au 31 decembre 2009, en tant que membre d'honneur de l'association suisse de la Poste de campagne en remerciement pour les decennies passees aoeuvrer au profit de la Poste de campagne.
 - 8.2 Requetes des membres
(celles-ci doivent etre soumises par ecrit au president d'ici le 19.04.2010)

9. Determination du montant de la cotisation annuelle 2011

10. Choix du lieu des prochaines journees 2011

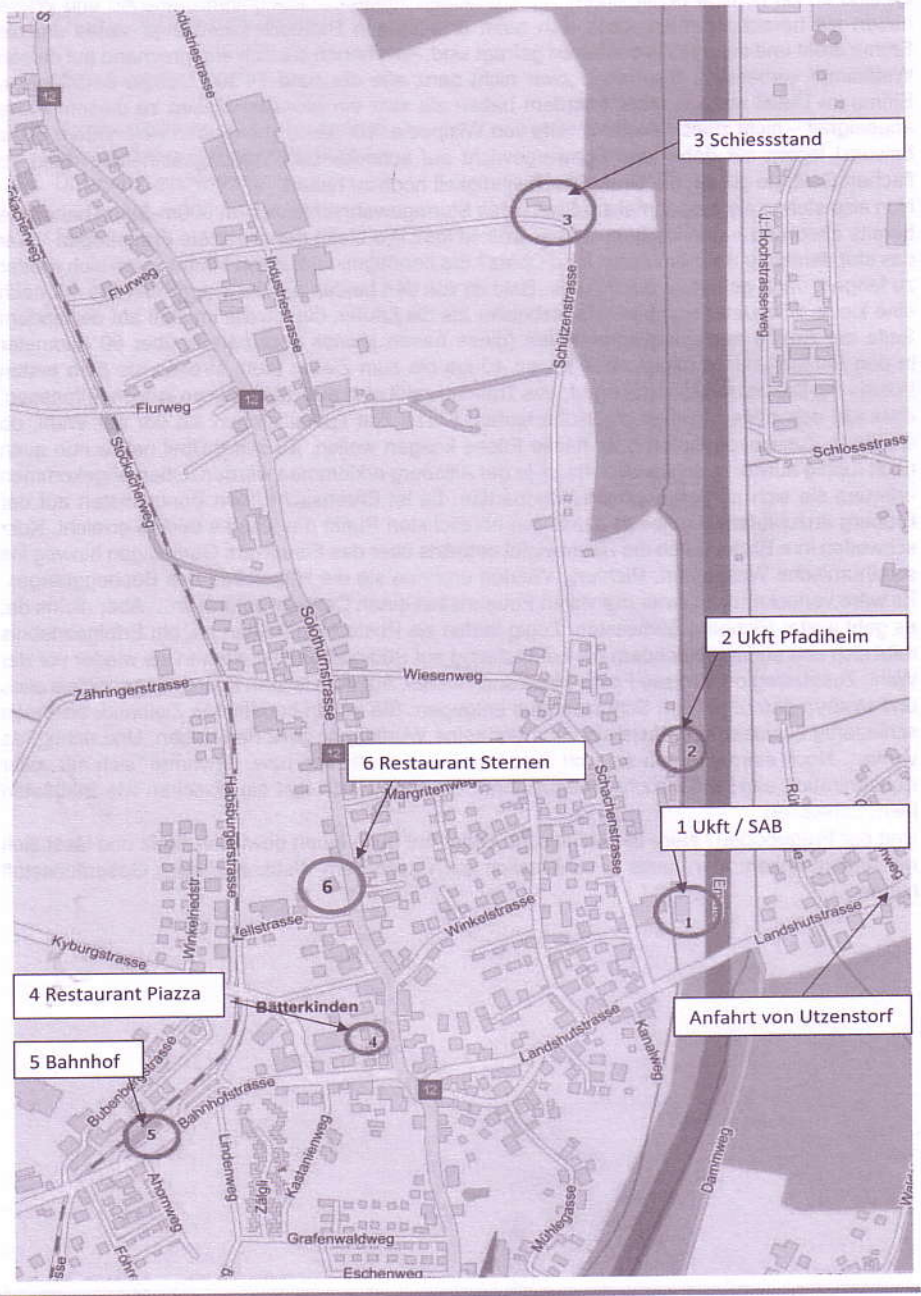
11. Hommages

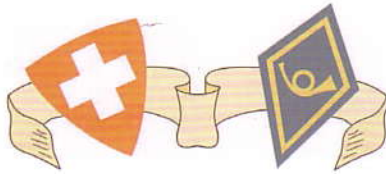
12. Communications du comite central
Effectif des membres/mutations
Divers remerciements

13. Divers

13.1 Membres

Lageplan Bätterkinden





Tagung und Wettkämpfe des Schweizerischen Feldpost-Verbandes

Herzlichen Dank unseren Sponsoren

Feldpostdirektion Oberst Bernard Beyeler	Bern
Feldpostdirektion Oberstlt Fritz Affolter	Bern
Die Schweizerische Post PostMail	Bern
Die Schweizerische Post Kommunikation	Bern
Prodega / Growa Cash + Carry	Moosseedorf
FLUONALP Alpkäserei und Beizli	Giswil
Die Schweizerische Post Briefmarken und Philatelie	Bern
RBS Regionalverkehr Bern-Solothurn	Worblaufen
Genossenschaft Migros Aare	Shoppyländ
Lehner Versand	Sursee
Sponser Sport Food	Wollerau
PostAuto Schweiz AG	Bern
Jakob AG	Zollbrück
Die Schweizerische Post PostFinance	Bern
Militex AG	Mühleberg
Luftseilbahn Grindelwald - Pfingstegg	Grindelwald
Hallwag Kümmerli+Frey AG	Schönbühl
Läng, Brillen, Uhren, Schmuck	Utzenstorf
Villiger Söhne AG	Pfeffikon
Ferienverein POSCOM Ferien Holding AG	Bern
Coop Genossenschaft	Bern
OK Feldposttagung 2007 Wangen an der Aare	Wangen a.A.
